



REPUBLIKAN'I MADAGASCARA

Fivaviana - Tanindrazana - Fandrosoana

Autorité de Régulation des Technologies de Communication

## COMMUNIQUE

Face au lancement de la technologie 5G par la société TELMA, il est porté à la connaissance du public que :

- L'utilisation des services 5G reste encore dans une phase d'expérimentation à Madagascar comme dans nombre de pays membres de l'Union Internationale des Télécommunications.
- Pour le respect de la réglementation en vigueur, cet opérateur titulaire de licence a reçu une autorisation temporaire à cet effet.
- L'objectif recherché dans cette initiative étant de permettre à la population malagasy de profiter des dernières innovations technologiques et de participer aux expérimentations effectuées dans le secteur des télécommunications.

L'ARTEC rappelle que dans l'exercice de sa mission de régulation, elle accompagne les activités de recherches et collabore pour la promotion d'investissements dans les secteurs des télécommunications et du numérique.

La Direction Générale

